

# 20. LE COL DES ARES



Ce charmant itinéraire très facile et familiale permet de découvrir de multiples facettes du patrimoine du Donezan. En effet, les bornes gravées le long de l'itinéraire révèle un patrimoine historique remarquable. La présence des troupeaux de vaches en sous-bois livre une autre vision du patrimoine pastoral. Enfin, les nombreuses zones humides et la faune et la flore qui y sont associées sont le marqueur d'un patrimoine naturel exceptionnel.

**Accès routier :** Depuis la vallée d'Ax-les-Thermes, prendre le col de Pailhères (vérifier qu'il soit ouvert) via la D25 puis prendre la direction de Mijanès. Après le pont, suivre la direction de Quérigut. À Quérigut, suivre la route principale et, arrivé sur une place, continuer tout droit en direction de Mont-Louis. Passer devant la gendarmerie, puis continuer sur 3.5km. Se garer au niveau de l'entrée de la route forestière de de Bosc Nègre.

## ITINERAIRE

**D** Du parking, Redescendre en longeant la route sur 500 mètres puis tourner à gauche et prendre la piste qui mène aux captages d'eaux. Franchir le portillon puis continuer sur le sentier qui monte en forêt.

**1** 10min – Arriver à une piste forestière. Continuer sur le sentier en face. Ne pas oublier de refermer la clôture pastorale derrière soi. Poursuivre ainsi sur le sentier principal et longer une clairière avec un superbe point de vue sur le Donezan. Au niveau du portillon suivant, avant de le franchir, il est possible d'aller un peu sur la droite pour voir un exemple de pierre gravée d'un Lys (balisage jaune). Franchir le portillon et arriver au col des Ares.

**A** 35min – Le retour se fait sur le même chemin. (1h00)

## Conseil

Cet itinéraire fait partie d'un plus grand tracée reliant Rouze à Villefranche de Conflent (dans les Pyrénées Orientales) qui correspond à l'entièreté du chemin Vauban. Ce parcours se fait en itinérance sur 4 ou 5 jours, à pied ou à cheval.



500m

IGN TOP 25 2248ET.

## LES BORNES GRAVÉES DU DONEZAN

Quelques bornes gravées

Le Donezan se trouve à l'extrême sud-est du territoire de la Haute-Ariège. Il est très imbriqué dans le département de de l'Aude et des Pyrénées Orientales. Autrefois frontalière avec le royaume Espagnol, le Donezan garde des traces des anciens conflits entre les deux couronnes mais également des tensions internes. Aux délimitations entre ces trois départements se trouvent des bornes gravées datant du 18ème siècle, vestiges d'anciennes frontières entre la France et l'Espagne.



Le 11 avril 1739, l'ordre est donné de procéder à la délimitation entre le domaine des habitants, tenanciers ou emphytéotes et le domaine seigneurial. Un abonement

est alors réalisé avec des gravures de fleurs de lys sur des rochers du secteur. Certaines sont encore visibles en bord de route.



Entre 1856 et 1866, les limites de la frontière entre la France et l'Espagne ont été déterminées par trois traités. De nombreuses bornes-frontière ont été installées ou gravées à des endroits stratégiques, notamment au niveau de du col des Ares, afin d'apaiser les conflits frontaliers, la « question des bois » ayant agité toute la chaîne des Pyrénées, et plus particulièrement l'Ariège. De nos jours, le col des Ares sépare, au nord, le Donezan (Ariège) et au sud le Capcir (Pyrénées Orientales).